

Vos questions / nos réponses

Etudiante droguée à son insu ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/04/2014 05:19

Bonjour,

Ma fille de 20 ans, étudiante à Grenoble a depuis presque une semaine "disjoncté".

Elle passe par des passages où elle tient des propos incohérents, rit sans raison, et fait des crises de somnambulisme pendant la nuit, elle est alors hyperactive, chante et crie.

Alertés par des amis, ainsi que par son comportement étrange, nous sommes descendus la récupérer sur Grenoble, car elle n'était pas en état de prendre le train (problèmes d'orientation et de mémoire).

Depuis, cela va un peu mieux, elle se repose chez nous, mais elle nous a confié avoir souffert du comportement excessif de ses 2 colocataires (filles), qui passent leur temps à faire la fête, boire, etc... et faire du bruit le soir et la nuit, ce qui perturbe son sommeil. Je précise que ma fille ne boit pas d'alcool, ne fume pas et ne se drogue pas. Par conséquent, ma question: se peut-il que quelqu'un ait mis des substances illicites à son insu dans ses boissons ou ses plats ? Nous pensons de prime abord qu'elle est victime de surmenage (beaucoup d'étude, peu de sommeil, et sentiment d'impuissance face à des colocataires qui ne la respectent pas et la harcèlent moralement). Qu'en pensez-vous ? Merci d'avance de nous éclairer, nous ne savons que faire.

Mise en ligne le 08/04/2014

Bonjour,

Nous vous comprenons et mesurons votre inquiétude, cependant, nous ne disposons d'aucun élément tangible nous faisant croire que votre fille ait pu être droguée à son insu.

Il apparaît clairement qu'elle est mal dans sa peau. Son mal-être semble être, très probablement, en lien avec ses colocataires, ou tout du moins avec leur mode de vie. Il n'est pas, non plus, exclu que son état soit l'œuvre d'une « grosse fatigue » mêlée à d'autres facteurs qu'elle aurait du mal à nommer. En tout état de cause votre rapprochement devrait normalement la rassurer et améliorer son état.

Nous vous conseillons de ne pas hésiter à orienter votre fille vers un médecin. Vous ne saurez pas forcément ce qui a pu déclencher ces épisodes de "crise", mais l'avis d'un professionnel de la santé paraît nécessaire à ce stade. Nous vous rappelons également que le repos doit être privilégié dans ce type de situation.

Si vous souhaitez avoir d'autres informations, vous pouvez nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin).

Bien cordialement.
